

COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'ESSONNE SEANCE DU JEUDI 24 JUN 2021

Analyse du sondage

« Accueillir les élèves à besoins éducatifs particuliers »

1 - LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

La scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap et plus largement des élèves à besoins éducatifs particuliers est amorcée dans l'Éducation Nationale depuis près de quinze ans. La loi du 11 février 2005 promeut d'abord l'égalité des chances et consacre le droit pour tout élève présentant un handicap d'être accueilli dans un établissement ordinaire. La logique d'intégration défendue dans ce texte est ensuite remplacée par une logique inclusive au moment de la loi dite de « refondation de l'école de la République » du 8 juillet 2013 qui introduit la notion d'élèves « à besoins éducatifs particuliers ». Une circulaire parue en juin 2019 fait enfin de l'école inclusive l'une des priorités nationales et inaugure les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) qui impactent en profondeur le cadre de gestion et les conditions de travail des AESH.

*1024 personnes connaissent l'existence de la loi de juillet 2013 (96%),
908 personnes connaissent la circulaire de 2019-088 du 5 juin 2019 (85%).
Ces indicateurs ne permettent pas en revanche de savoir si ces personnes en
connaissent véritablement le contenu.*

L'ensemble de ces textes conduit les enseignant-e-s à faire évoluer leur pratique pédagogique afin d'accueillir au mieux les élèves en situation de handicap et plus largement les élèves identifiés comme étant à besoins éducatifs particuliers. La prise en charge de ces élèves est accompagnée de plans particuliers (PPS quand il y a reconnaissance de handicap par la MDPH, PAP quand il y a troubles des apprentissages, PAI quand il y a soins médicaux, PPRE quand il y a difficulté temporaire).

*Les résultats du sondage mettent en lumière le nombre important d'élèves sans plan
particulier (693 réponses, soit 65%, qui correspondent à 4903 élèves), dont l'accueil est
problématique.*

2 - POURQUOI FAIRE UN SONDRAGE ?

Depuis plusieurs années, l'examen des registres SST et les multiples interventions des organisations syndicales révèlent d'importantes difficultés rencontrées par les personnels en matière d'inclusion, en particulier dans le 1^{er} degré, pour des élèves identifiés comme ayant un comportement éruptif et sans plan particulier.

En effet, le nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers augmente de façon rapide et continue. La MDPH91 délivre un nombre important de notifications, les médecins scolaires valident de nombreux PAP.

Constatant la dégradation des conditions de travail des personnels, le CHSCTD de l'Essonne s'est saisi de cette question pour analyser les causes de cette dégradation et proposer un programme de prévention. C'est dans cette perspective qu'un questionnaire a été soumis à tous et toutes les professeur-e-s des écoles du département d'octobre à novembre 2020 : *sur les 8259 enseignant.es comptabilisé.e-s au 31 décembre 2019, 1067 d'entre eux-elles (seulement 13%) ont répondu à ce questionnaire.*

3 - LE PROFIL DES PARTICIPANTS

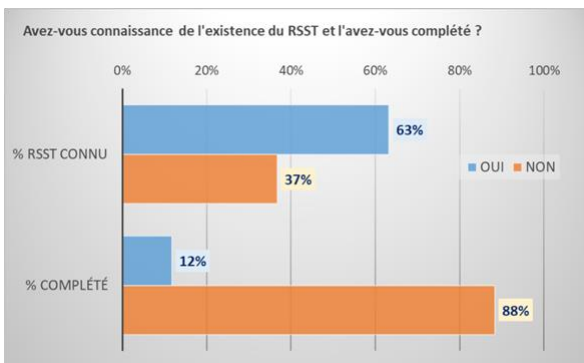
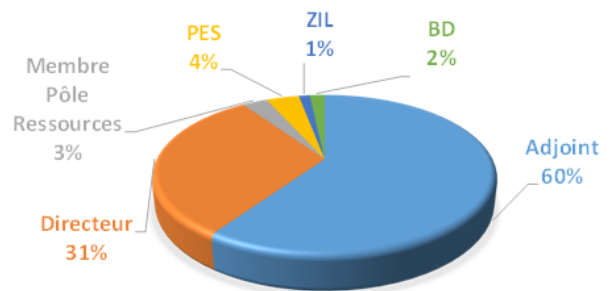
1067 enseignant-e-s ont participé au sondage dont 60 % d'adjoint-e-s et 31 % de directrices et directeurs.

55 % travaillent en élémentaire, 10 % en primaire et 35 % en maternelle.

Il est à noter que plusieurs directrices ou directeurs ont répondu également en tant qu'adjoints-e-s. Il est tenu compte de ce biais dans les statistiques.

Ces chiffres peuvent donc concerner aussi des enseignant-e-s qui n'accueillent pas d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans leur classe, mais qui sont impacté-e-s par l'accueil de ces élèves dans leur école.

QUELLE FONCTION EXERCEZ-VOUS ?

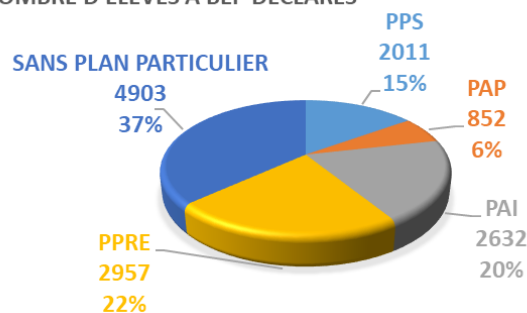


Le questionnaire fait état d'une connaissance relative du registre SST, *puisque une petite majorité des sondé-e-s (63%) déclare le connaître ; toutefois une infime minorité (12%) l'a complété.*

Au vu du constat fait par les organisations syndicales de la multiplication des signalements, les participant.es à ce sondage ne sont donc pas nécessairement ceux qui s'étaient saisis-e-s jusqu'à maintenant des registres.

La répartition des élèves accueillis est la suivante :

NOMBRE D'ÉLÈVES À BEP DÉCLARÉS



Si seulement 13% des enseignants ont répondu, le nombre d'élèves concernés est proportionnellement très important. Ces déclarations traduisent l'impact constaté sur les conditions de travail.

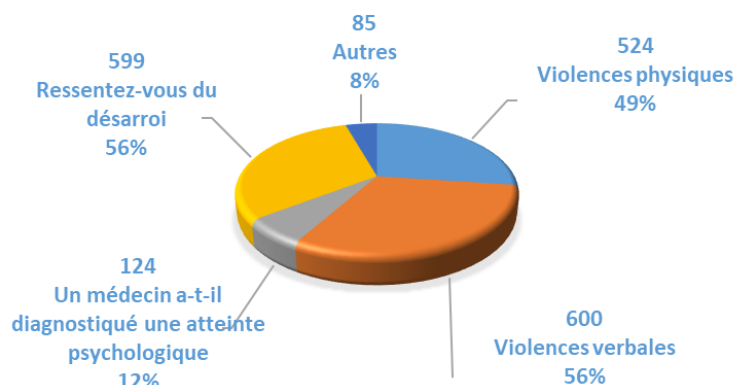
4 - COMMENTAIRES SUR LES RÉPONSES

A la question « **Pour vous, les conséquences sont positives ?** », 388 enseignant-e-s sur 1067 répondent oui. Ils reconnaissent l'inclusion des élèves à BEP comme une expérience professionnelle et sociale enrichissante, leur offrant des occasions de développer des liens d'équipe et créant des conditions de pratiques plus réflexives. Si l'école inclusive apparaît sans conteste comme un idéal partagé, elle pose cependant des difficultés. A la question « **Pour vous, les conséquences sont négatives ?** », 913 enseignant-e-s sur 1067 répondent oui.

On notera que, parmi les 388 participant-e-s pour lequel-le-s les conséquences sont positives, 234 ont répondu qu'elles étaient également négatives. Ils s'ajoutent aux 679 enseignant-e-s qui y voient uniquement des conséquences négatives impactant directement leurs conditions de travail ainsi que leur santé et leur vie personnelle.

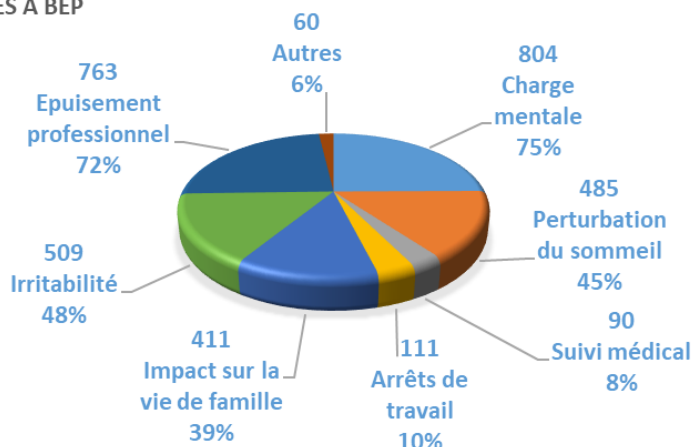
- **Violences**

Ainsi, le sondage met en évidence les violences subies par les enseignant-e-s qui signalent principalement des violences physiques ou verbales, en lien avec la situation de handicap vécue par l'élève.



- **Impact sur la santé**

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR VOUS DE L'ACCUEIL D'ÉLÈVES À BEP



- **Risques psychosociaux**

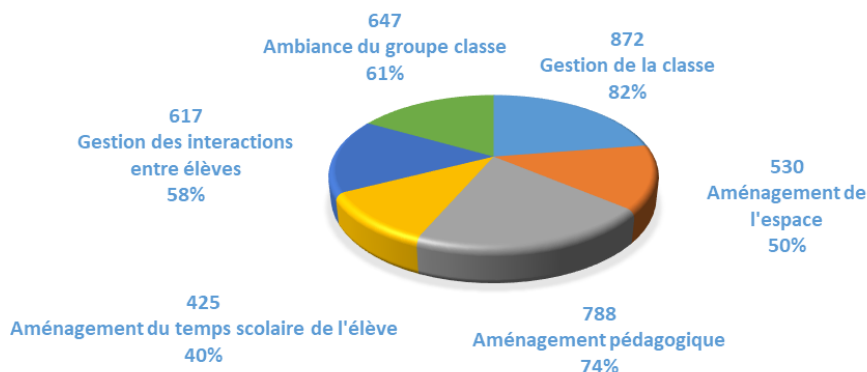
Dans le domaine des risques psychosociaux, les enseignants déclarent :

- à 74% (790) : connaître une augmentation de la charge de travail,
- à 71 % (754) : subir du stress,
- à 59 % (625) être en situation de travail empêché,
- à 36 % (385) : vivre des conflits,
- à 30 % (318) : connaître un sentiment de dévalorisation.

- **Organisation du travail**

Plus généralement, c'est l'organisation du travail qui est surtout remise en cause par la grande majorité des collègues ayant répondu.

DANS QUEL DOMAINE RENCONTREZ-VOUS DES PROBLÈMES AVEC LES ÉLÈVES À BEP ?



C'est d'abord par le manque de personnels, de temps, de formation, de places dans des structures spécialisées ou dispositifs adaptés que s'expriment les difficultés. Ces manques induisent une augmentation de la charge de travail, qui provoque bien souvent du stress, et mènent parfois à l'épuisement professionnel.

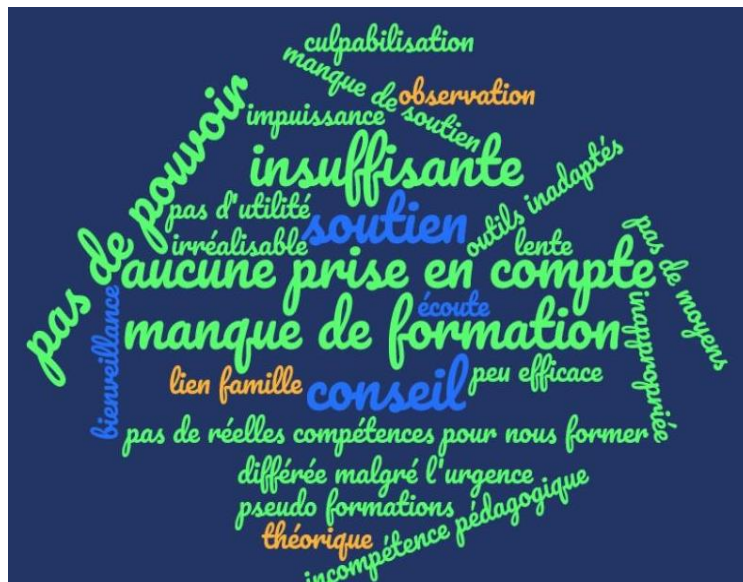
Et c'est peut-être ce qui interroge sur les aides proposées. Par exemple les interventions d'urgence du PAIRE (Pôle d'accompagnement Intervention Relations Équipes Écoles) et/ou de la circonscription peuvent être parfois vécues comme inadaptées aux situations et culpabilisantes.

Q16 - Votre commentaire sur l'aide reçue

Focus sur le PAIRE

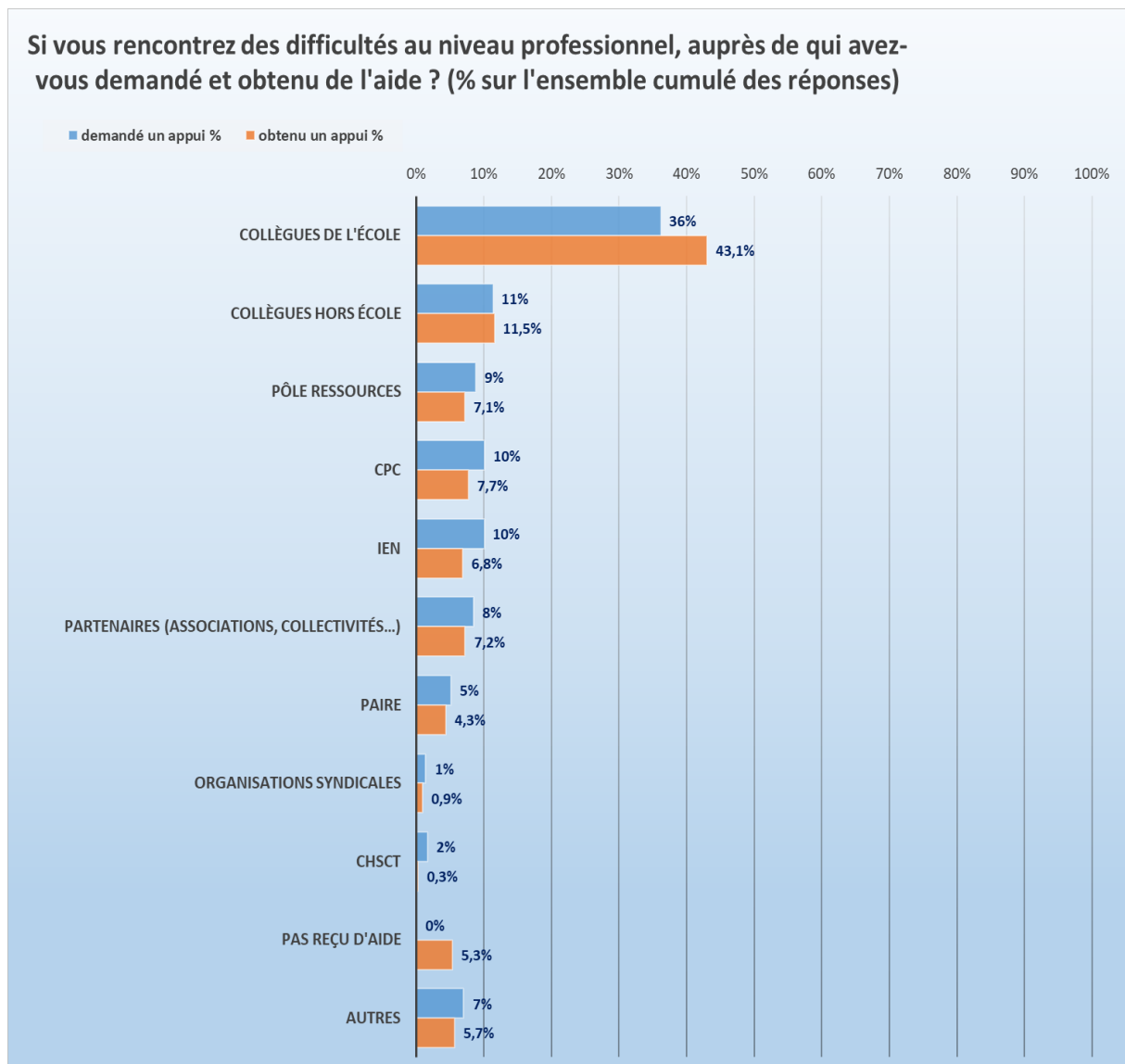


Focus sur la circonscription



Ces situations préoccupantes révèlent un nombre croissant d'enfants au comportement dangereux que les adultes peinent à canaliser. Les personnels concernés se sentent en danger et craignent également pour la sécurité des autres élèves. Ces comportements (menaces, gestes violents, ...) entraînent une souffrance au travail et impactent la santé physique ou mentale des collègues. Ils ont l'impression d'être seuls et peu soutenus par leur hiérarchie. Dans certains cas, ils sont contraints de s'arrêter.

On constate que les personnels recherchent principalement une aide auprès de leurs collègues dans ou hors de l'école. Il est en revanche plus rare que la demande d'aide remonte jusqu'à la circonscription, ce qui est certainement dans les réponses en lien avec la méconnaissance du registre SST, le manque de moyens, l'absence de soutien de la hiérarchie ou la peur de l'évaluation.



Q16 Votre commentaire sur l'aide reçue de la part des collègues



Q16 – Focus sur les AESH

Il est également noté que la présence d'AESH, formé.e-s, est essentielle pour le fonctionnement de la classe qui accueille un ou plusieurs élèves en situation de handicap. Quand la classe accueille des élèves plus généralement à BEP, les enseignant.e-s signalent également un besoin d'accompagnement.



Q16 - Focus sur l'aide des RASED et des partenaires

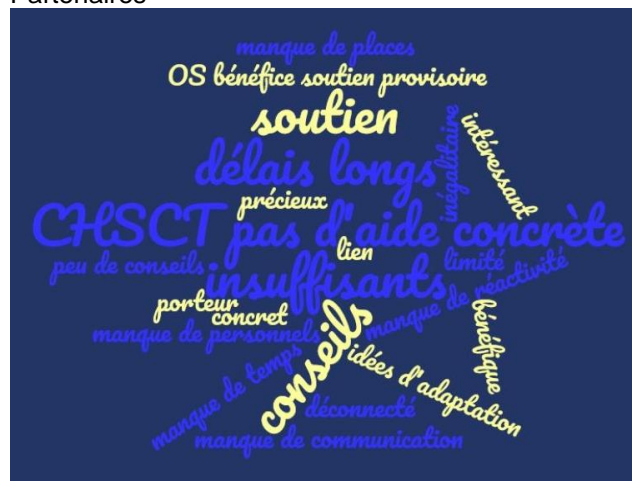
Le Pôle Ressources et en particulier les membres du RASED sont très appréciés et leur manque est ressenti comme dommageable.

RASED



Les commentaires montrent que les RASED, comme les partenaires extérieurs, sont identifiés comme un maillon essentiel, mais que leur nombre et leur accessibilité sont insuffisants pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves.

Partenaires



5 – PLAN DE PREVENTION

Il est difficile, dans ces conditions, d'envisager un plan de prévention sans poser la question des moyens alloués. Dans tous les cas, le travail d'équipe au sein de l'école est important, mais trouve ses limites quand le cadre pédagogique défini par les textes officiels est dépassé et que l'accompagnement n'est plus possible.

L'aide apportée par l'institution elle-même augmente les risques psycho-sociaux auxquels sont déjà exposés les personnels au quotidien dans leurs pratiques professionnelles.

C'est au système de réduire les obstacles pour rendre l'ensemble des enseignements accessibles à tous les élèves, et non aux enseignant.es de combler les failles de ce même système.

Le principe de l'inclusion n'est pas remis en cause, mais nécessite de changer de prisme. L'effort d'accueil de tous ces élèves repose pour l'essentiel sur des enseignant.e-s isolé.e-s dans leur classe et peu formé.e-s à cette diversité. Leurs conditions de travail sont éprouvantes.

Au-delà de l'élève, il faut considérer l'impact de cet accueil sur l'ensemble de la communauté éducative.

L'employeur ne peut opposer inclusion et santé de ses personnels

En conséquence, pour répondre aux besoins clairement exprimés par ce sondage et par toutes les remontées du terrain, le CHSCTD préconise 4 axes d'intervention :

- Recrutement Education nationale :
 - prioritairement des personnels du RASED pour permettre une plus grande proximité avec les écoles,
 - des AESH en nombre au moins égal pour répondre aux besoins en heures de notifications MDPH ;
- Partenariat extérieurs :
 - faciliter les partenariats extérieurs, ce qui implique le recrutement de personnels spécialisés dans ces structures médico-sociales, comme le prévoit la loi ;
- Formation :
 - Enfin, l'école inclusive ne pourra être possible qu'avec une véritable formation, ambitieuse et de qualité, de tous les personnels.
- Santé des personnels :
 - Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels.

Par conséquent, le CHSCTD de l'Essonne exige des moyens supplémentaires pour pouvoir financer réellement et complètement la politique d'école inclusive.

Données générales sur les personnels du 1er degré

Personnels du 1er degré au 31/12/2019		Réponses complètes	% de réponses
Enseignants du 1er degré public	8 259	1067	13%
dont titulaires	7 371		14%

Où enseignez-vous ?

On constate plusieurs réponses simultanées aux 3 items

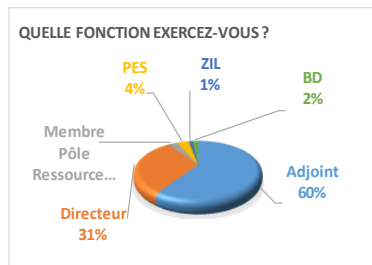
	Nombre réponses	Elémentaire	Maternelle	Primaire	%
Elémentaire	599		13	14	55%
maternelle	385	12		8	35%
primaire	113	14	8		10%
	1097	26	21	22	100%

(10 doublons)

Quelle fonction exercez-vous ?

Des personnes ont saisi plusieurs items.

	Total	%	Adjoint	Directeur	Membre Pôle Ressources	PES	ZIL	BD
Adjoint	666	60%		39	3	2	4	
Directeur	345	31%	39			1		1
Membre Pôle Ressources	32	3%	3			1		
PES	42	4%	2	1	1			
ZIL	14	1%	4					
BD	19	2%		1				
TOTAUX	1118	100%						



Ecart 51 doubles réponses (Directeur/Adjoint-Directeur PES)

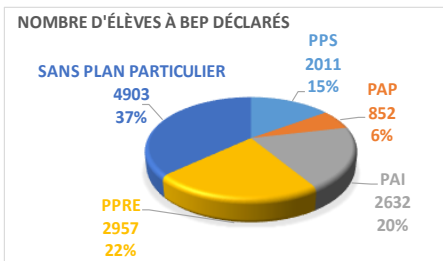
Accueillez-vous un ou plusieurs enfants à besoins éducatifs particuliers ?

oui	984
non	83
	1067

Seulement 3 ne connaissent pas la loi de refondation de l'école de 2013.
 Seulement 19 ne connaissent pas la circulaire de 2019.

ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

	PPS	PAP	PAI	PPRE	SANS PLAN PARTICULIER	
Base hors doublon	2011	852	2632	2957	4903	13355
%	15%	6%	20%	22%	37%	100%



Q18 - FORMATION

17% des personnes sondées indiquent avoir bénéficié d'une formation à l'accueil des élèves à BEP.

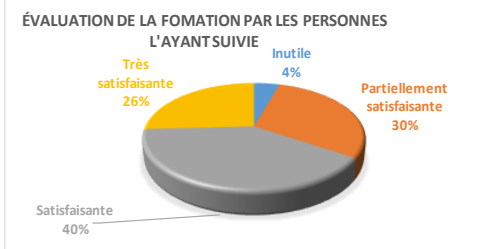
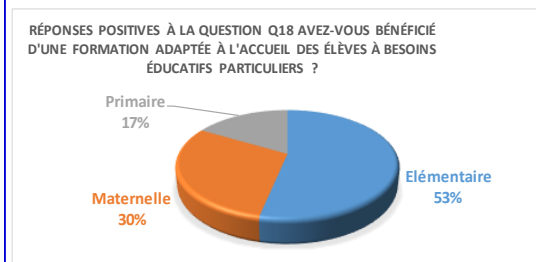
Nombre de Q19. Évaluation de la formation

	% des oui			Enseignants en :		
	% des oui	% des répondants				
Inutile	8	4%	1%	Elémentaire	102	53%
Partiellement satisfaisante	53	30%	5%	Maternelle	57	30%
Satisfaisante	71	40%	7%	Primaire	32	17%
Très satisfaisante	46	26%	4%			
Total réponses	178	100%	17%		191	100%

1067

13

personnes ont saisi plusieurs fonctions parmi celles ayant suivi une formation.



Q10 - RENCONTREZ-VOUS DES PROBLEMES AVEC LES ELEVES A BEP ?

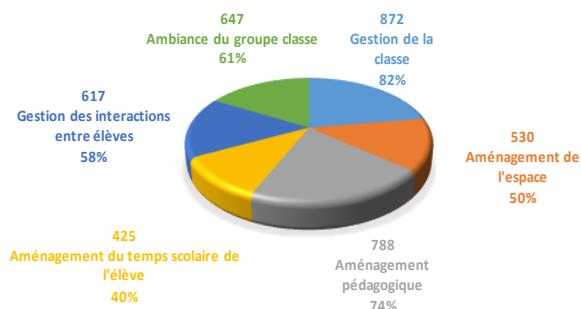
	Nbre de réponses	%	Nbre d'élèves déclaré
OUI	902	85%	3100
NON	165	15%	

1067

Dans quel domaine ?	Nombre réponses	% du nombre de réponses "oui"	% des répondants	Nombre élèves déclarés
Gestion de la classe	872	97%	82%	3012
Aménagement de l'espace	530	59%	50%	2058
Aménagement pédagogique	788	87%	74%	2811
Aménagement du temps scolaire de l'élève	425	47%	40%	1428
Gestion des interactions entre élèves	617	68%	58%	2302
Ambiance du groupe classe	647	72%	61%	2398

1067

DANS QUEL DOMAINE RENCONTREZ-VOUS DES PROBLÈMES AVEC LES ÉLÈVES À BEP ?



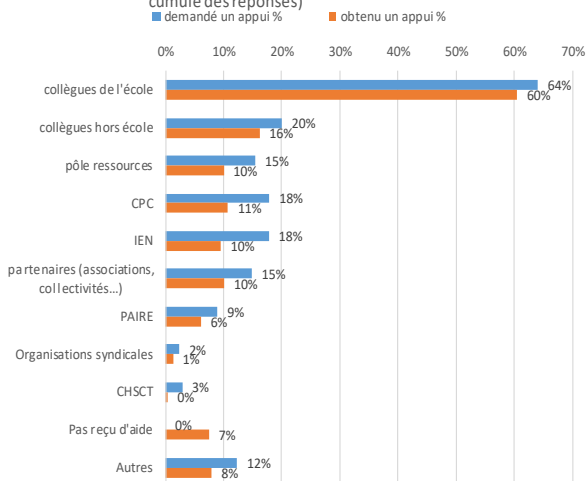
RENCONTREZ-VOUS DES DIFFICULTES AU NIVEAU PROFESSIONNEL ?

	Nbre de réponses
OUI	855
NON	212

Auprès de qui avez-vous :	demandé un appui	obtenu un appui	demandé un appui %	obtenu un appui %
collègues de l'école	683	645	64%	60%
collègues hors école	214	173	20%	16%
pôle ressources	165	107	15%	10%
CPC	191	115	18%	11%
IEN	190	102	18%	10%
partenaires (associations, collectivités...)	159	108	15%	10%
PAIRE	96	65	9%	6%
Organisations syndicales	26	14	2%	1%
CHSCT	31	4	3%	0%
Pas reçu d'aide		80	0%	7%
Autres	132	85	12%	8%
	241	257	23%	24%
	1067	1067	100%	100%

Autres aides possibles voir QNOV9

Si vous rencontrez des difficultés au niveau professionnel, auprès de qui avez-vous demandé et obtenu de l'aide ? (% sur l'ensemble cumulé des réponses)



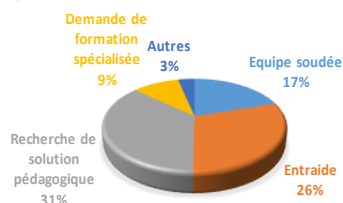
Quelles sont les conséquences de l'accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers ?

	Conséquences Négatives	Conséquences Positives	Réponses simultanées aux deux items	
OUI	913	388	234	OUI aux conséquences négatives
NON	154	679	154	NON aux conséquences négatives
	1067	1067		

Conséquences positives

	Nombre	%
Equipe soudée	184	17%
Entraide	274	26%
Recherche de solution pédagogique	332	31%
Demande de formation spécialisée	91	9%
Autres	32	3%
	1067	100%

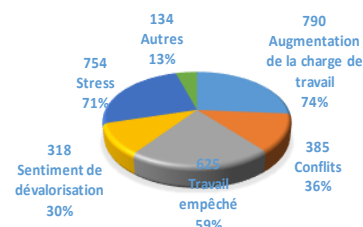
CONSÉQUENCES POSITIVES DE L'ACCUEIL D'ÉLÈVES À BEP



Conséquences négatives

	Nombre	%
Augmentation de la charge de travail	790	74%
Conflits	385	36%
Travail empêché	625	59%
Sentiment de dévalorisation	318	30%
Stress	754	71%
Autres	134	13%
	1067	100%

CONSÉQUENCES NÉGATIVES DE L'ACCUEIL D'ÉLÈVES À BEP

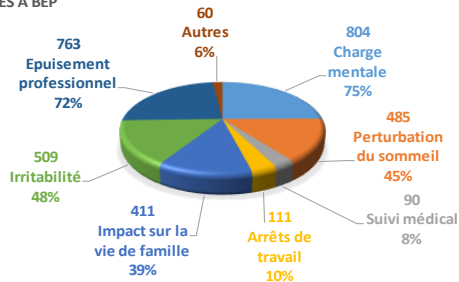


Conséquences pour vous

Charge mentale	804	75%
Perturbation du sommeil	485	45%
Suivi médical	90	8%
Arrêts de travail	111	10%
Impact sur la vie de famille	411	39%
Irritabilité	509	48%
Epuisement professionnel	763	72%
Autres	60	6%

1067

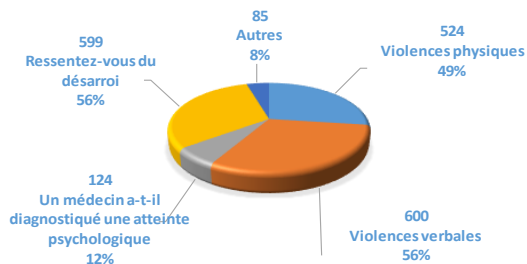
QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR VOUS DE L'ACCUEIL D'ÉLÈVES À BEP



Avez-vous déjà subi des violences physiques ou verbales ?

Violences physiques	524	49%
Violences verbales	600	56%
Un médecin a-t-il diagnostiqué une atteinte psychologique	124	12%
Ressentez-vous du désarroi	599	56%
Autres	85	8%

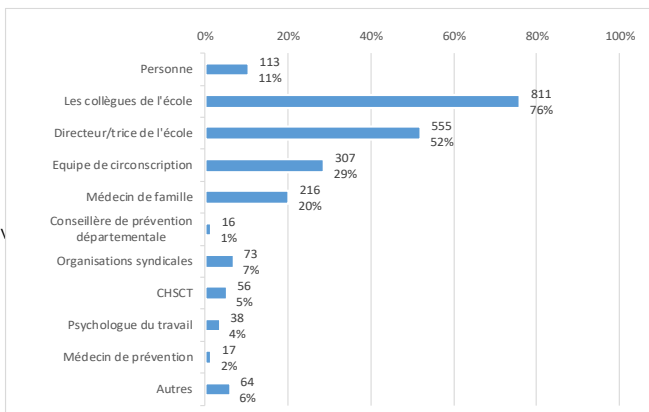
1067



QUI AVEZ-VOUS INFORMÉ DE VOTRE SITUATION ?

Personne	113	11%
Les collègues de l'école	811	76%
Directeur/trice de l'école	555	52%
Equipe de circonscription	307	29%
Médecin de famille	216	20%
Conseillère de prévention départementale	16	1%
Organisations syndicales	73	7%
CHSCT	56	5%
Psychologue du travail	38	4%
Médecin de prévention	17	2%
Autres	64	6%

1067



AVEZ-VOUS CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DU RSST ?

Réponse	RSST connu	Complété	% RSST connu	% Complété
OUI	675	125	63%	12%
NON	392	942	37%	88%

1067

1067

Avez-vous connaissance de l'existence du RSST et l'avez-vous complété ?

